

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 36

Artikel: Plus de vivandières, plus de cantiniers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

maturément l'élite de la cavalerie française sur un terrain montueux, de difficile accès, défendu par plusieurs lignes d'infanterie, par toute la cavalerie anglaise, par une artillerie formidable et sur lequel cette cavalerie ne pouvait à coup sûr obtenir un succès décisif.

La cinquième est de n'avoir pas tenu au moins une bonne partie de cette cavalerie d'élite en réserve, pour s'opposer en temps opportun aux progrès de la cavalerie prussienne, la contenir et la repousser. Je ne doute pas que cette cavalerie, appuyée de plusieurs bataillons de la garde impériale et convenablement placée, n'eût rétabli les affaires, quelque désespérées qu'elles aient pu paraître, et repris le champ de bataille.

La sixième est le peu de résistance opposée par quelques bataillons du 1^{er} corps d'infanterie quand Blücher se présenta au village de Lahaye. Cette position importante, presque aussitôt abandonnée qu'attaquée, devait être défendue avec une invincible opiniâtreté. Ces bataillons donnèrent dans le moment le plus critique un funeste exemple. Cette molle conduite encouragea les Prussiens et facilita la réunion de toutes leurs forces.

La septième enfin est le défaut de confiance d'un bon nombre de soldats dans quelques généraux et dans quelques officiers. Depuis la désertion du général Bourmont et en raison même des événements si divers de 1814 et de 1815, ils les supposaient, à la vérité contre toute vraisemblance, disposés à la trahison ; mais leurs craintes et leurs défiances influèrent évidemment sur leur conduite devant l'ennemi.

(*La France.*)

Etudiants.

Le correspondant de *l'Indépendance belge*, à Berne, a envoyé à ce journal un très curieux article sur les étudiants, auquel nous empruntons les lignes suivantes :

« La Suisse, sur une population de trois millions d'habitants, compte une Ecole polytechnique fédérale où l'on enseigne à peu près tout, cinq Universités, une Académie et une Université catholique. Zurich a l'Ecole polytechnique et son Université, puis viennent Berne et Bâle, dans la Suisse allemande, Genève et Lausanne dans la Suisse romande. Neuchâtel a son Académie et Fribourg son Université catholique de création récente.

Dans les universités de la Suisse allemande, les mœurs sont quelque peu celles des universités d'Allemagne. Les étudiants sont constitués en corporations, portant « couleurs. »

Dans les Universités de la Suisse romande, ces institutions sont peu populaires ; l'étudiant de race latine est plus individualiste, il a une aversion naturelle de la contrainte et de la discipline des corps. Les saturnales, la glorification de la pipe et de la chope, les farces de gros sel, la tendance à se distinguer du reste de la société, autant par des travers que par des qualités, sont moins évidentes. On trouve ces traditions universitaires d'Outre-Rhin ridicules.

La vie de brasserie, les aventures nocturnes, si fréquentes en Allemagne, et qui consistent, par exemple, à décrocher les enseignes sur toute l'étendue d'une rue, à briser quelques glaces de réverbères, à traiter l'habitant de « philistine », à le considérer comme très honoré si un étudiant veut bien lui louer une chambre ; tout cela y est inconnu.

L'empereur Guillaume a glorifié les mœurs des universités, le duel surtout, qu'il considère comme une tradition à cultiver avec une sollicitude jalouse.

Dans sa pensée, ces rencontres forment le caractère, entretiennent le courage moral et la virilité d'une jeunesse qui, plus tard, dans la vie, aura l'occasion de mettre à profit les enseignements de cette éducation chevaleresque.

La *mensur* est considérée comme une des coutumes les plus nobles de la vie universitaire.

Deux corps d'étudiants se vouent, par suite de rivalités, d'hostilité séculaire, une aversion que rien ne justifie, mais qu'on entretient. Il y a provocation, la *mensur* est organisée, on désigne ceux qui y prendront part, on se rend dans quelque établissement qui met une salle à la disposition des belligérants.

Ceux-ci ont endossé des cuirasses, des casques, qui garantissent le corps contre des coups perfides ; les yeux sont protégés par des lunettes ; seul, le visage est découvert et exposé aux coups des rapières, qui, du reste, sont parfaitement phéniques, de crainte d'accidents causés par l'empoisonnement du sang.

Les passes sont acharnées, le sang coule, les adversaires sont remplacés ; pendant qu'on mesure les blessures, qu'on prend note des coups sur un registre spécial, les autres continuent le combat.

Pendant des semaines, il ne sera question que des phases de ce combat en masse ; les blessés, après avoir passé quelques jours en chambre, commencent à se montrer et à reparaitre aux cours. La police, qui empoigne les deux premiers manants venus, qui se battent à la rue, n'a garde d'intervenir ; ces sortes d'affaires sont entrées dans les mœurs, on ne comprendrait pas l'intervention de l'autorité.

M. de Bismarck a été un spadassin de première ordre ; l'empereur d'Allemagne a été témoin dans plus d'une de ces rencontres ; les professeurs eux-mêmes se sont battus ; les juges, les hauts fonctionnaires, les dignitaires de tout ordre portent au visage la trace indélébile de leurs aventures de jeunesse.

Plus de vivandières, plus de cantinières.

Il y a longtemps déjà qu'elles ont disparu, chez nous, ces alertes vivandières, suivant la troupe d'un petit air crâne, et distribuant les petits verres à chaque étape. Elles firent place aux cantinières, attachées à chaque bataillon, et qui viennent d'être supprimées pour les manœuvres du 1^{er} corps d'armée.

Donc plus de jolies cantinières, plus de joyeuses et accortes vivandières réjouissant quelques instants les yeux et le cœur du soldat fatigué.

C'est presque dommage, n'est-ce pas ?

En France, les cantinières existent encore, et il n'y a pas si longtemps que Mme Cordier, l'une des plus anciennes, qui s'est distinguée dans la guerre de 1870-71, par des prodiges de valeur, a reçu la médaille militaire.

Mais, depuis 1890, le Ministère de la Guerre a supprimé le costume des cantinières et décidé que celles-ci ne prendraient plus part au défilé des troupes et resteraient dans leur voiture.

Il fallait donc dire adieu au joli uniforme tricolore, jupe rouge, corsage bleu et tablier blanc, si souvent illustré dans les champs de bataille même, et que plus d'un peintre militaire avait fait figurer glorieusement dans ses tableaux.

« De ce jour, disait, il y a quelques mois, le *Petit Parisien*, on a cessé de voir à la tête de nos bataillons, les jours de revue, la cantinière en veste bleue, au coquet chapeau ciré à plumes, portant au côté le petit tonneau bariolé ; elle était reléguée au rang de simple débitante, après avoir été longtemps la compagne d'armes de nos soldats. Qui de nous ne se rappelle l'avoir vue, marchant après le tambour-major, attirant en même temps que lui tous les regards ? Elle venait derrière la musique et, ma foi ! on n'avait pas de peine à se rendre compte qu'elle savait ce qu'elle valait ! Maintenant, tout ce qui la désigne, c'est une plaque au bras portant ce mot : *Cantinière*.

» Il faut le dire : ce n'est pas sans regret que l'armée a vu disparaître le costume de la vivandière. Sous son habit militaire, vaillante et glorieuse, elle faisait, la brave femme, partie intégrante du régiment. Et quand elle donnait la goutte à boire les jours de combat, les troupiers vidant son petit tonneau tricolore n'oublaient pas de lever leur verre à sa santé.

» L'histoire des vivandières, si on l'écrit, contiendra plus d'un chapitre émouvant. C'est que ces braves femmes savaient se dévouer et, plus d'une fois, elles se signalèrent par leur courage. Plus d'une fois, leur voiture servit d'ambulance ; elles y recueillaient les trainards, les éclopés. Tour à tour infir-

mières et cantinières, elles suivaient leur bataillon au feu, relevaient les blessés, allaient de l'un à l'autre, étanchant la soif des blessés, donnant l'accordade suprême aux mourants.

» On comprend que, dans de telles conditions, le rôle des cantinières n'allait pas sans danger. Plus d'une fut atteinte par les balles. C'est ainsi que M^{me} Rajan, cantinière du 2^{me} tirailleurs algériens, reçut quatre blessures pendant la dernière guerre franco-allemande. Une autre cantinière, M^{me} Massey, fut aussi blessée en combattant.

» On cite, à propos de cette dernière, un fait héroïque. Une brave femme, mère d'un soldat de son bataillon, le lui avait confié, lui demandant de veiller sur lui. Ce soldat fut tué. M^{me} Massey courut à lui, l'embrassa et prit le fusil du mort et sa cartouchière en s'écriant : « Tu seras vengé ! » Et, toute la journée, elle fut aux premiers rangs, à la place du soldat, ne cessant de faire le coup de feu. »

On pourrait multiplier ces exemples de courageux dévouement dont nombre de cantinières ont fait preuve. Plusieurs ont reçu la médaille militaire et quelques-unes ont même été décorées de la Légion d'Honneur.

Un journal de New-York ayant annoncé qu'il publierait dans son édition du dimanche un long article sur Gray Gables, la maison de campagne de M. Cleveland, et sur la vie qu'y mènent le président des Etats-Unis et sa famille, le tout accompagné d'un entretien avec le président lui-même, M. Cleveland a télégraphié au journal en question : « Votre correspondant n'a vu ni moi ni personne de ma maison. La publication d'un entretien quelconque sera une affreuse supercherie. »

Malgré cette protestation, le journal a publié l'article annoncé et, ce qu'il y a de plus joli, c'est qu'il a donné en tête la dépêche de M. Cleveland.

Cornichons. — On essuie bien les cornichons avec un torchon rude, on leur ôte la queue, et, après les avoir saupoudrés de sel, on les laisse étalés sur un linge ou dans un plat jusqu'au lendemain ; alors, on les plonge dans un pot ou un bocal rempli de vinaigre fort.

Au bout de huit jours, on retire le vinaigre, qui peut servir pour les usages de la cuisine ; on remet du vinaigre nouveau, et l'on ajoute tous les accompagnements voulus, tels que petits oignons, estragon, poivre long, laurier.

On recouvre le pot d'un parchemin et on le place dans un endroit frais, pour que les cornichons restent fermes.

Il vaut mieux employer de petits bocaux, car moins longtemps ils restent entamés, meilleurs sont les cornichons.

Il faut se défaire des cornichons d'un vert très vif qu'on vend dans le commerce ; ils

doivent cette couleur au sulfate de cuivre dissout dans le vinaigre.

La livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient : L'argent et les fortunes dans l'ancienne France, par M. Edmond Rossier. — Indépendante ! Nouvelle, par M. Jean Teriam. — La fille de Montaigne, par M. Paul Stapfer. — Nous, de la Capucine. Notes et croquis mi-rustiques, par M. T. Combe. — Chemins de fer suisses, par M. Ed. Tallichet. — Pour sa fille. Nouvelle, de Miss M.-E. Wilkins. — Variétés. Nouvelles publications sur la Russie, par M. L. Léger. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

Boutades.

Au café :

Deux propriétaires parlent du vignoble et de la prochaine récolte.

— Quant à moi, dit l'un, j'ai asphalté toutes mes vignes et je m'en trouve bien.

Une bonne maman conduit sa fille auprès d'un spécialiste qui traite les maladies d'oreilles.

— De quelle oreille est-elle sourde ? lui demande le docteur.

— Principalement des deux, monsieur.

Un pick-pocket passe devant le tribunal.

— Que faites-vous pour vivre ? interroge le président.

— Mon Dieu ! m'sieu, je prends les choses comme elles viennent.

Une somnambule vient se plaindre au commissaire de police de son quartier qu'on lui a volé sa montre.

— Quel est le voleur ? demanda le magistrat.

— Mais, je l'ignore !...

— Comment ! vous l'ignorez ? Et vous faites profession de tout deviner, de prédire l'avenir, de dévoiler les moindres secrets, de retrouver les objets perdus et de suivre à la trace les malfaiteurs ! Si vous ignorez le nom de votre voleur, comment voulez-vous que je reçoive votre plainte sans vous arrêter aussitôt comme pratiquant sciemment l'escroquerie ?

On ne dit pas la réponse de la somnambule.

Au tribunal :

— Accusé, vous reconnaissiez avoir volé cette montre ?

— Oui, monsieur le Président, et je m'en repens amèrement, car je n'ai jamais pu la faire marcher.

Un bohème s'arrête devant un magasin où l'on vend des valises. Le commis s'approche et d'une voix aimable :

— Monsieur désire-t-il une valise ?

— Pourquoi faire ?

— Mais, pour emballer vos effets.

— Jeune homme, répond fièrement le pauvre diable, vous voulez donc que je me promène tout nu !

On parle de Gobseck, un avare à qui il vient d'arriver une drôle d'aventure. Le malheureux a avalé une pièce de vingt francs.

Le docteur a ordonné un vomitif énergique.

— Je le connais, mumure M^{me} Gobseck. On pourra faire ce qu'on voudra : il a avalé vingt francs, on ne parviendra pas à lui faire rendre plus de quarante sous.

Un bon vieux paysan, appelé par ses concitoyens aux fonctions de syndic, harangue en ces termes ses nouveaux administrés :

« Mes chers concitoyens,

» Mon cœur n'oubliera jamais l'heureux jour où vous avez fait à mes cheveux blancs l'honneur de les mettre à votre tête. »

Le plus riche étudiant du monde entier est assurément M. Walter S. Hobart, qui suit en ce moment les cours de l'Université de Harward, aux Etats-Unis.

Cet heureux jeune homme touche de sa famille une pension mensuelle de 250,000 francs. Il serait curieux de savoir si les chiffres qu'il obtient aux épreuves universitaires ont la même éloquence.

Entre époux, dont l'un a précédemment divorcé :

— Le divorce, crie le mari, ah ! oui, une fichue invention que celle-là !

— Et pourquoi, mon bon ?

— Pourquoi ? Sans lui, tu serais encore la femme de ton premier mari, et moi... je serais tranquille.

Au tribunal.

Le Président interroge une femme d'un âge incertain et, après l'énoncé des noms et prénoms :

— Quel âge avez-vous, madame ?

Silence absolu du témoin.

— Est-ce que ma question vous embarrassé ?

— Non, répond timidement l'interpellée, c'est plutôt la réponse.

L. MONNET.